



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ECE/WG.1/2008/3  
25 septembre 2008

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**

**GROUPE DE TRAVAIL SUR LE VIEILLISSEMENT**

Première réunion  
Genève, 1<sup>er</sup> et 2 décembre 2008  
Point 5 de l'ordre du jour provisoire

**PROGRAMME DE TRAVAIL POUR LA PÉRIODE 2009-2010**

**PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL POUR LA PÉRIODE 2009-2010<sup>1</sup>**

Note du secrétariat

*Résumé*

La présente note contient des renseignements destinés à aider le Groupe de travail sur le vieillissement à établir son programme de travail. Des activités y sont proposées dans les quatre domaines ci-après: a) élaboration de notes d'orientation illustrées d'exemples de bonnes pratiques; b) suivi de la mise en œuvre de la Stratégie régionale d'exécution du Plan international d'action de Madrid sur le vieillissement, y compris des travaux sur les indicateurs de succès; c) renforcement des capacités; et d) analyse des relations entre les générations. Le Groupe de travail devrait décider de ses activités pour la période 2009-2010, y compris de leur financement grâce à des contributions annoncées.

---

<sup>1</sup> Le présent document a été soumis à la date susmentionnée en raison de la nécessité de tenir des consultations.

## I. GÉNÉRALITÉS

1. À la Conférence ministérielle sur le vieillissement (León (Espagne), 6-8 novembre 2007) organisée sous l'égide de la Commission économique pour l'Europe (CEE) de l'ONU, plusieurs pays ont jugé nécessaire de disposer d'un mécanisme visant à garantir des activités de suivi. C'est pourquoi le Comité exécutif de la CEE a décidé, à sa vingt-quatrième réunion, de créer le Groupe de travail sur le vieillissement (ECE/EX/2008/L.11), dont l'objet est de renforcer et de poursuivre la mise en œuvre de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement («la Stratégie régionale») ainsi que de la Déclaration ministérielle de León. Dans le présent document figure une proposition de programme de travail pour le Groupe de travail pour la période 2009-2010.

## II. NOTES D'ORIENTATION ILLUSTRÉES D'EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES

### Exposé succinct

2. Les engagements pris dans le cadre de la Stratégie régionale doivent se traduire par des actions concrètes adaptées à la situation particulière de chaque pays; cela contribuera, en outre, à mieux faire connaître ce dispositif. Un certain nombre de pays de la région de la CEE peuvent attester des bons résultats qu'ils ont obtenus avec des projets concrets. Il est nécessaire de faire connaître leur expérience afin qu'elle profite à d'autres pays se trouvant dans des situations analogues; ceux-ci apprendront, grâce à une série de notes d'orientation, à rendre rapidement accessibles les dernières informations sur le discours politique, en présentant les questions scientifiques et politiques détaillées sous une forme adaptée à un large public et en donnant des exemples de politiques et de programmes efficaces.

### Travail fait

3. Dans le cadre du premier examen quinquennal et de l'évaluation de la Stratégie régionale, les États membres ont établi des rapports sur la mise en œuvre de ce dispositif pour la période 2002-2007. Ils ont été nombreux à donner un aperçu de leurs réalisations à la Conférence ministérielle sur le vieillissement de 2007. Les rapports et les exposés des pays constituent une source d'information importante pour l'élaboration des notes d'orientation. Le secrétariat de la CEE s'est inspiré de l'expérience d'autres institutions et organisations internationales pour définir les notes d'orientation dans le cadre de la Stratégie régionale.

### Travail à faire

4. Le secrétariat de la CEE est prêt à élaborer une série de notes d'orientation à partir des contributions des États membres, à mettre en avant des sujets particuliers intéressant la Stratégie régionale et à faire ressortir les points communs aux pays de la région de la CEE tout en respectant les besoins particuliers des sous-régions. Ces notes d'orientation de quatre à huit pages sont destinées aux décideurs politiques, aux médias et aux universitaires, ainsi qu'au grand public.

5. Les informations sur les options politiques qui s'offrent le plus communément sont complétées par des exemples concrets de bonnes pratiques. Les exemples seront élaborés en coopération avec les pays qui exécutent ces projets et devront illustrer la diversité géographique de la région de la CEE et traiter des diverses préoccupations des pays.
6. Certaines notes d'orientation utiliseront les résultats des enquêtes sur la situation des hommes et des femmes au fil des générations et les bases de données contextuelles. Elles traiteront notamment: des relations intra et intergénérationnelles et de la cohésion sociale; des relations entre hommes et femmes; et des moyens de concilier vie professionnelle et vie familiale.
7. Les pays sont invités à fournir des exemples de bonnes pratiques et à faire des propositions quant à la forme de présentation et au contenu des notes d'orientation.

### III. SUIVI

#### Exposé succinct

8. Comprendre l'état d'avancement de la mise en œuvre suppose de pouvoir en mesurer l'ampleur grâce à des indicateurs qui reflètent les aspects essentiels des engagements pris au titre de la Stratégie régionale. Dans le cadre d'un travail méthodologique, il faudra mettre au point des indicateurs et en établir une liste, étudier les sources internationales de données, collecter les données issues de sources nationales et internationales et diffuser des informations sur les indicateurs sous une forme facilement compréhensible.

#### Travail fait

9. Dans le cadre du projet intitulé «Intégrer le vieillissement: indicateurs de surveillance de la mise en œuvre» («le Projet») piloté par le Centre européen de recherche en politique sociale de Vienne, des indicateurs destinés à suivre l'exécution des politiques en matière de vieillissement ont été définis et élaborés. Ils portent sur les quatre domaines suivants: a) démographie; b) revenus et santé; c) marché du travail et participation au marché du travail; et d) protection sociale et viabilité financière. Les indicateurs ont été choisis au terme d'un processus rigoureux reposant sur la consultation et l'accord d'experts internationaux. Ils ont ensuite été mis sous forme graphique avant d'être inclus dans les profils de pays accessibles en ligne ([www.monitoringris.org](http://www.monitoringris.org)). Cette représentation graphique s'est révélée très utile car elle permet la compréhension immédiate d'indicateurs parfois complexes. Elle incite à utiliser ces indicateurs pour l'élaboration des politiques et pourrait aider à éviter des interprétations simplistes fondées sur les données brutes.

10. Pendant la première phase du Projet, le Centre européen de recherche en politique sociale de Vienne a créé un site Web spécial ([www.monitoringris.org](http://www.monitoringris.org)) afin de diffuser des informations sur les activités liées à la Stratégie régionale aux niveaux mondial, régional, national et sous-national.

#### Travail à faire

11. Le Centre européen de recherche en politique sociale a indiqué qu'il était prêt à poursuivre le développement d'indicateurs et à collecter les données s'y rapportant dans deux autres domaines: a) les indicateurs de l'intégration du vieillissement selon qu'il s'agit des hommes ou

des femmes ; et b) les indicateurs relatifs aux soins de longue durée. Le développement éventuel d'indicateurs de la qualité de vie des personnes âgées sera également étudié.

12. En concertation avec les pays intéressés, le Centre est disposé à élaborer une proposition contenant des éléments de base pour ces indicateurs à partir de la documentation, et une première cartographie des données disponibles dans les bases de données internationales. Il organisera ensuite deux ateliers de deux jours chacun pour mettre au point les indicateurs en se fondant sur cette proposition.

13. La collecte de données sur les indicateurs déjà définis s'est avérée fructueuse pour les pays qui sont bien représentés dans les bases de données à accès international, comme les pays de l'Union européenne. Pour les autres pays, comme ceux d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale (EOCAC), le résultat est mitigé et dépend de la disponibilité des données. Le réseau actuel des coordonnateurs de la CEE pour les questions de statistique pourrait aider à couvrir davantage de pays. Le Groupe de travail pourrait envisager de demander à la Conférence des statisticiens européens (un comité de la CEE composé des responsables des bureaux nationaux de statistique) de soutenir sa demande en faveur d'une nouvelle collecte de données.

14. Afin de mieux diffuser les informations sur les activités relevant de la Stratégie régionale aux niveaux mondial, régional, national et sous-national, il est prévu d'améliorer la maquette du site Web consacré au suivi. Pour renforcer le rôle de ce site en tant que lieu essentiel d'échange d'informations sur la mise en œuvre de la Stratégie régionale dans la région de la CEE, il sera demandé aux pays de participer plus activement à la fourniture des renseignements nécessaires à son actualisation.

15. Les pays sont invités à faire savoir qu'ils sont prêts: a) à prendre part aux activités de fond et à la collecte de données; et b) à échanger des informations sur les activités relevant de la Stratégie régionale par le biais du site Web.

#### **IV. RENFORCEMENT DES CAPACITÉS**

##### Exposé succinct

16. Dans la région de la CEE, il existe de grandes disparités entre les pays en ce qui concerne le type et le rythme du vieillissement de la population ainsi que la connaissance du processus et de ses conséquences pour la société. Les moyens disponibles pour élaborer et mettre en œuvre des politiques et des programmes relatifs au vieillissement varient aussi beaucoup. Les pays de l'EOCAC en sont encore au stade de la mise en place des politiques ou commencent tout juste à étudier les possibilités qui s'offrent à eux. À ce stade, il leur serait particulièrement profitable de tirer parti de l'expérience acquise dans d'autres régions.

17. Dans le cadre de l'objectif général visant à renforcer la capacité des pays à mettre en œuvre la Stratégie régionale, les activités proposées ont pour but d'inciter à intégrer le vieillissement ainsi que les démarches participatives et les approches reposant sur des observations factuelles dans les politiques et les programmes. Parmi ces activités, on peut citer un atelier de renforcement des capacités et la préparation d'un document d'orientation sur l'intégration du vieillissement à l'intention des pays.

### Travail fait

18. En mars 2007, la CEE, en coopération avec le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), a organisé un atelier destiné aux pays de l'EOCAC visant à les sensibiliser davantage à la Stratégie régionale et à identifier leurs difficultés propres. Les pays participants se sont félicités de cette initiative. Tout en soulignant qu'il était important de former des experts dans le domaine du vieillissement en vue de promouvoir l'adoption d'une approche intégrée des politiques démographiques, les participants devaient recevoir des conseils sur la façon de traduire cette approche en stratégies durables qui tiennent compte de la situation démographique, économique et sociale de chaque pays, rappelant qu'il fallait renforcer les capacités des organismes publics dans ce domaine.

### Travail à faire

#### **Atelier**

19. Il est proposé d'organiser pour les pays de l'EOCAC, un atelier sous-régional de cinq jours avec les objectifs suivants:

- a) Apprendre à mieux identifier et analyser les difficultés et les possibilités en matière de vieillissement et d'évolution démographique;
- b) Renforcer les capacités nationales pour ce qui est de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques et des programmes dans le domaine du vieillissement;
- c) Promouvoir l'intégration du vieillissement ainsi que les démarches participatives et les approches reposant sur des observations factuelles dans les politiques et les programmes relatifs au vieillissement.

20. L'atelier sera essentiellement destiné aux fonctionnaires assumant les fonctions de coordonnateurs pour les questions de vieillissement mais d'autres parties prenantes comme des organisations non gouvernementales (ONG) et des chercheurs y participeront également. Les participants seront initiés et formés à l'application des directives générales en vigueur comme le *Guide pour l'application du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement au niveau national* et les *Guidelines for Review and Appraisal of the Madrid International Plan of Action on Ageing: Bottom-up Participatory Approach* (tous deux disponibles à l'adresse: [http://www.un.org/esa/socdev/ageing/research\\_papers.html](http://www.un.org/esa/socdev/ageing/research_papers.html)). Ils seront répartis en petits groupes pour un apprentissage participatif et chercheront les moyens d'appliquer les propositions qui leur seront faites en les adaptant à leurs besoins particuliers.

21. Il sera demandé aux participants de soumettre à l'atelier des études de cas portant sur des programmes en cours d'exécution ou d'élaboration dans leurs pays respectifs. Les participants issus de pays où de tels programmes ne sont pas encore d'actualité devront présenter des projets de proposition et des idées qui seront analysés pendant l'atelier.

22. Il est suggéré qu'un des pays de la sous-région de l'EOCAC accueille l'atelier. Celui-ci devrait être organisé conjointement par la CEE, le Département des affaires économiques et sociales (DAES) de l'ONU, le FNUAP et le pays d'accueil, et mettre à profit l'expérience de l'Institut international du vieillissement (INIA) en matière de programmes de formation sur les questions du vieillissement.

23. Il serait souhaitable d'axer l'atelier sur un aspect précis de la mise en œuvre de la Stratégie régionale qui serait traité plus en détails. Plusieurs possibilités soumises au Groupe de travail pour qu'il les étudie sont décrites.

24. **L'intégration du vieillissement** est un des éléments importants de la mise en œuvre de la Stratégie régionale. Elle peut être définie comme une stratégie et un processus conduisant à une meilleure intégration des personnes âgées dans la société et à la prise en compte du vieillissement dans tous les aspects de la vie sociale, politique, économique et culturelle. On peut donc considérer l'intégration comme un instrument politique essentiel. L'idée de base sera exposée aux participants à l'atelier qui apprendront ensuite à utiliser les divers instruments et techniques d'intégration: collecte de données, stratégies de recentrage, dotations budgétaires, décisions politiques et planification générale du développement, évaluation de la législation et des droits à prestations, évolution culturelle (valeurs, normes et attitudes), sensibilisation et changements apportés aux institutions. Les possibilités d'application de ces outils et stratégies selon le contexte national seront étudiées. Les participants seront sensibilisés à l'adoption d'une approche participative de la mise en œuvre des politiques.

25. **Relations entre les générations pour les activités de soins.** Dans la région de la CEE, ce sont encore les réseaux familiaux qui assument la plus grande part des activités de soins. En général, les personnes âgées préfèrent être prises en charge dans un cadre familial, demeurer chez elles et vivre de façon indépendante plutôt qu'en institution. Des politiques peuvent être mises en place pour soutenir les familles dans leur fonction soignante, par exemple en proposant des structures d'accueil de jour ou de placement temporaire, qui leur permettent d'être déchargées quelque temps de leurs obligations. Il est possible de faire entrer les modes familiaux de prise en charge dans le calcul de la pension et d'offrir aux aidants familiaux des sessions de formation pour leur apprendre à exécuter les tâches de façon plus professionnelle. Parallèlement, des mesures complémentaires doivent permettre aux personnes âgées qui ne peuvent être prises en charge dans le contexte familial, ou qui n'ont pas de famille, de bénéficier de services professionnels extérieurs. Les participants apprendront à adapter les directives les plus judicieuses à la situation de leur pays.

26. **Les hommes et les femmes dans une société vieillissante.** Les hommes et les femmes peuvent avoir des besoins spécifiques et se trouver dans des situations différentes lorsqu'ils atteignent un âge avancé. Généralement, les femmes perçoivent des retraites inférieures car elles ont occupé moins longtemps un emploi rémunéré et peuvent donc être davantage touchées par la pauvreté. Cela est aggravé par le fait qu'elles vivent plus longtemps. Constituant plus souvent des ménages d'une personne, les femmes ont des besoins différents lorsqu'elles doivent être aidées et soignées. Les politiques doivent donc tenir compte de ces différences. L'atelier aidera les décideurs à identifier les domaines où les hommes et les femmes n'ont pas les mêmes besoins dans leur pays. Les données empiriques proviendront d'études de cas mais aussi du Programme de la CEE sur la situation des hommes et des femmes au fil des générations et des bases de données statistiques ventilées par sexe. Les participants analyseront les études de cas émanant de divers pays, notamment les aspects sexospécifiques de la réglementation du marché du travail et du régime de retraite.

27. Les délégations sont invitées à formuler des observations sur les propositions présentées et à soulever des questions dans des domaines où il leur serait particulièrement utile de renforcer leurs capacités. Elles voudront peut-être aussi faire saloir au Groupe de travail si leur pays souhaite accueillir l'atelier et présenter des contributions.

### **Document d'orientation national sur l'intégration du vieillissement**

28. Un document d'orientation sur l'intégration du vieillissement sera élaboré à la demande d'un pays, pour autant que celui-ci s'engage à mettre en œuvre la Stratégie régionale. Il fournira une évaluation concrète de la situation du pays considéré et donnera des conseils pour l'intégration du vieillissement. La phase d'exécution de ce projet pourrait comprendre quatre parties: a) une étude sur documents; b) une étude sur le terrain; c) l'élaboration du document d'orientation; et d) une évaluation des progrès accomplis après un an. Des experts internationaux participeront à cet exercice en se fondant sur les renseignements fournis par des parties prenantes de différents secteurs du pays (gouvernement, secteur privé, syndicats, société civile, organisations internationales ayant acquis une expérience du terrain ou présentes dans le pays, médias et milieux universitaires, par exemple).

29. **Étude sur documents.** L'étude sur documents servira à analyser la situation dans un pays pilote en se fondant sur les données, les documents et les publications disponibles, notamment le rapport de 2007 sur la mise en œuvre de la Stratégie régionale. Elle fournira un ensemble d'hypothèses sur la situation à ce moment précis ainsi qu'une première série de recommandations, à partir desquelles sera élaboré le document d'orientation en vue de l'intégration du vieillissement.

30. **Étude sur le terrain.** D'après les résultats de l'étude sur documents, des experts internationaux mèneront une étude sur le terrain en collaboration avec un groupe d'experts locaux, afin de vérifier ces résultats et de repérer des facteurs qui n'ont pas été pris en considération. Au cours de l'étude sur le terrain, des entretiens auront lieu; selon un schéma convenu au préalable, avec des représentants du gouvernement (au niveau politique comme opérationnel) et d'autres secteurs (secteur privé, syndicats, société civile, administrations, ONG ou organisations internationales dotées d'une expérience du terrain ou présentes dans le pays, médias, chercheurs).

31. **Document d'orientation.** Un résumé de la situation au regard du vieillissement et un document d'orientation donnant des conseils sur les étapes futures seront établis à partir des résultats de l'étude sur documents et de l'étude sur le terrain. Le document d'orientation contiendra des recommandations sur l'orientation des politiques et les délais à respecter (plans et cadres nationaux, législation et réglementation, contexte institutionnel, respect de la réglementation internationale, etc.). L'établissement de la version finale du document fera l'objet d'un débat du Groupe de travail. Une fois terminé, le document sera lancé et un communiqué de presse sera publié afin d'appeler l'attention sur le vieillissement et la Stratégie régionale par une sensibilisation de tous les intervenants, ce qui devrait aussi favoriser la mise en œuvre de la stratégie.

32. **Évaluation.** Les efforts déployés et les résultats obtenus grâce à l'application du document d'orientation seront évalués un an après son lancement.

33. Le Groupe de travail est invité à examiner cette proposition, son objectif et sa méthodologie. On espère que les pays exprimeront leur volonté de participer à l'exercice et à l'appuyer par des contributions financières ou en nature.

## V. ANALYSE DES RELATIONS ENTRE LES GÉNÉRATIONS

### Exposé succinct

34. Le vieillissement des populations remet en question la solidarité intergénérationnelle dans la famille comme dans la société. Comme le souligne le neuvième engagement de la Stratégie régionale, les actions à entreprendre doivent tenir compte de la transformation actuelle de la structure familiale et des relations entre les générations. Pour apporter des réponses viables aux défis qui se posent, il faut au préalable comprendre et expliquer les causes et les conséquences des évolutions démographiques. La CEE coordonne le Programme sur la situation des hommes et des femmes au fil des générations (voir <http://ggp.unece.org>), qui repose notamment sur une collecte de données et des recherches susceptibles de contribuer efficacement à cet aspect de l'élaboration des politiques dans le cadre de la Stratégie régionale. Le secrétariat informera régulièrement le Groupe de travail des activités menées au titre du Programme, en particulier de leur contribution éventuelle à la mise en œuvre de la Stratégie régionale.

### Travail fait

35. À la Conférence de la CEE intitulée «Comment la situation des hommes et des femmes au fil des générations oriente l'évolution démographique» (Genève, 14-16 mai 2008), s'est tenue une réunion-débat sur les relations entre les générations et un exposé liminaire sur ce sujet a été présenté.

### Travail à faire

36. Le secrétariat de la CEE incite à utiliser les données recueillies au cours des enquêtes sur la situation des hommes et des femmes au fil des générations pour analyser l'élaboration des politiques. Aujourd'hui, plus de 10 des 40 projets de recherche fondés sur ces données ont trait aux relations entre les générations. Le secrétariat de la CEE s'apprête à élaborer un rapport de synthèse sur les résultats de ces études, axé sur les conséquences à en tirer du point de vue de l'action.

37. Tout pays peut tirer un enseignement utile des analyses de données d'autres pays pour l'élaboration de ses politiques. Toutefois, les caractéristiques propres à un pays ne peuvent être prises en compte qu'en utilisant les données empiriques qui sont collectées dans ce pays. Jusqu'à présent, 16 pays ont rassemblé les données des enquêtes. Adhérer au Programme permettrait à de nombreux pays de la sous-région de l'EOCAC, qui n'avaient pas participé aux précédentes collectes de données de ce type, de bénéficier ainsi des premiers résultats comparatifs pour plusieurs processus.

38. Les membres du Groupe de travail sur le vieillissement pourraient souhaiter envisager d'inciter leur pays à participer au Programme sur la situation des hommes et des femmes au fil des générations.